

première conférence en droit environnemental organisée par
l'association canadienne des sociétés des étudiant(e)s en
droit environnemental

UNE QUESTION DE TAILLE thinking big & small

CAELS' inaugural environmental law conference



Pavillon Fauteux
Le 22 février 15h00 - 19h30
Le 23 février 8h30 - 19h00

Fauteux Hall
February 22 3:00 PM - 7:30 PM
February 23 8:30 AM - 7:00 PM

www.caels.org



The Canadian Association of Environmental Law Societies (CAELS) is an exciting new networking project connecting environmental law students across the country. CAELS will allow law students to interact with professors, practitioners and environmental professionals.

L'Association canadienne des sociétés des étudiant(e)s en droit environnemental (CAELS), une initiative récente et prometteuse, permet le réseautage entre les étudiants de droit environnemental, les praticiens et les professionnels à travers le pays.

PRIMARY SPONSOR



The Law Foundation of Ontario
Building a better foundation for justice in Ontario

The Law Foundation of Ontario is a catalyst for advancing the ideal of a truly accessible justice system. The LFO is recognized as a leader, working through creative partnerships to sustain and strengthen the development of a just society.

OTHER SPONSORS



uOttawa

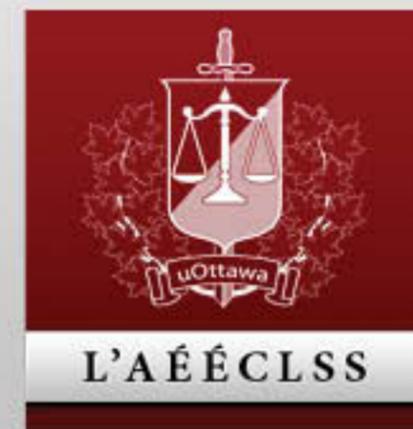
Faculté de droit
Faculty of Law

Section de common law
Common Law Section



uOttawa

Institut de l'environnement
Institute of the Environment



gowlings

CONFERENCE ORGANIZING COMMITTEE CONFÉRENCE COMITÉ D'ORGANISATION

EXECUTIVE COMMITTEE COMITÉ EXÉCUTIF

Lindsay Chan CAELS Co-founder; CAELS 2013 Conference Co-chair
Mark James CAELS Co-founder; CAELS 2013 Conference Co-chair
Jessica McClay Director of Finance

PANEL & WORKSHOP PANELS D'EXPERTS & ATELIERS

Anne Campbell
Adam Harris
Mike McHugh
Stacey Mirowski
Jessica Webster

OUTREACH & COMMUNICATIONS COMMUNICATIONS

Brandon Blackmore
Brittany Hinds
Nate Jackson
Jennifer Sweitzer
Veronica Tsou

SPONSORSHIPS & FINANCE PARRAINAGE & FINANCE

Danijel Augustinovic
Nick Churchman
Bayly Guslits

LOGISTICS & CATERING LOGISTIQUES & RESTAURATION

Sirat Aman
Susan Kim
Braek Urquhart

ABORIGINAL WELCOMING CEREMONY CÉRÉMONIE D'ACCUEIL AUTOCHTONE

Natalia Crowe

TRANSLATIONS TRADUCTION

Panos Argyropoulos
Marylin Bélanger
Frédérique Bertrand
François Desmarais
William Henriques
Samantha Montreuil
Julie Mouris
Jeremy Tiger
André Shymanski

FRIDAY FEBRUARY 22

3:00 PM	REGISTRATION
4:00 PM	WELCOME ADDRESS: FACULTY OF LAW, UNIVERSITY OF OTTAWA BRUCE FELDTHEUSEN <i>Dean, Common Law Section, University of Ottawa</i>
4:15 PM	KEYNOTE ADDRESS DAVID ESTRIN <i>Gowling Lafleur Henderson LLP</i>
5:30 PM	CONFERENCE WELCOME LINDSAY CHAN MARK JAMES <i>CAELS 2013 Conference Co-Chairs</i>
5:30 PM	RECEPTION * TSAMPALIEROS ATRIUM (3RD FLOOR FAUTEUX)
7:00 PM	RECEPTION ENDS

As part of CAELS' education mandate, we are proud to host our first conference focusing on Canadian environmental law issues. This conference seeks to unite participants from across the country, by providing an opportunity to learn, network, and share expertise. The agenda features multidisciplinary panels with students, practitioners, and academics. Environmental law requires expertise in a broad variety of disciplines, from physics and biological sciences to law and policy to social movements. Panels reflect this diversity. This event will allow CAELS to establish itself as a forum for students and professionals in Ontario and Canada who are interested in the development and study of environmental law.

Dans le cadre de notre mandat d'éducation, nous présentons fièrement notre premier colloque annuel les 22 et 23 février 2013 à l'Université d'Ottawa. Ce colloque comportera des panels d'experts multidisciplinaires composés d'étudiants diplômés, de praticiens et de chercheurs universitaires qui discuteront de certains problèmes environnementaux pressants tels l'impact du projet de loi C-38, le changement climatique et le droit ainsi que la responsabilité sociale des entreprises. Le droit environnemental nécessite l'expertise d'une panoplie de disciplines, de la physique et des sciences biologiques au droit et à la politique en passant par les mouvements sociaux. Les panels d'experts reflèteront cette diversité. Cet événement permettra à CAELS de s'établir en Ontario, ainsi que dans l'ensemble du Canada, en tant que forum pour les étudiants et les professionnels intéressés par le développement et l'étude du droit environnemental.

VENDREDI 22 FÉVRIER

15h00	INSCRIPTION
16h00	ACCUEIL DE LA SECTION DE COMMON LAW, UNIVERSITÉ D'OTTAWA BRUCE FELDTHEUSEN <i>doyen de la section de Common Law</i>
16h15	DISCOURS-PROGRAMME DAVID ESTRIN <i>Gowling Lafleur Henderson LLP</i>
17h30	DISCOURS ACCUEIL CONFÉRENCE LINDSAY CHAN MARK JAMES <i>co-directeurs CAELS 2013</i>
17h30	RÉCEPTION * L'ATRIUM TSAMPALIEROS (3ÈME ÉTAGE, FAUTEUX)
19h00	FIN DE RÉCEPTION

8:30 AM
9:00 AM
9:30 AM
10:40 AM
11:00 AM
12:15 PM
1:15 PM
2:45 PM
3:00 PM
4:00 PM
4:15 PM
5:15 PM
5:30 PM

REGISTRATION

WELCOME

ABORIGINAL WELCOMING CEREMONY

JOSÉE WHITEDUCK *Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation*

FACULTY OF LAW

LYNDA M. COLLINS *Faculty of Law, University of Ottawa
Centre for Environmental Law and Global Sustainability*

CAELS EXECUTIVE COMMITTEE

ARCTIC PERSPECTIVES ON ENVIRONMENTAL LAW

DAVID VANDERZWAAG *Schulich School of Law; Canada Research Chair in Ocean Law and Governance*

DONALD MCRAE *University of Ottawa Faculty of Law; Fellow of the Royal Society of Canada*

BERNARD FUNSTON *Canadian Polar Commission*

WILLIAM AMOS *Ecojustice; University of Ottawa Faculty of Law*

CHARLES BIRCHALL *Willms & Shier Environmental Lawyers LLP*
(MODERATOR)

COFFEE BREAK * LIGHT REFRESHMENTS SERVED IN THE LOBBY

LIQUID ASSETS: ENVIRONMENTAL & LEGAL ISSUES IN CANADIAN WATERS

LINDA CAMPBELL *Environmental Science, Saint Mary's University
Department of Biology & School of Environmental Studies, Queen's University*

DAVID VANDERZWAAG *Schulich School of Law; Canada Research Chair in Ocean Law and Governance*

LARA TESSARO *Ecojustice*

BILL C-38: CHANGING THE ENVIRONMENTAL ASSESSMENT PROCESS

STEPHEN HAZELL *Ecovision Law*

JUSTYNA LAURIE-LEAN *Mining Association of Canada*

RODNEY NORTHEY *Fogler, Rubinoff LLP*

LUNCH & LEARN WORKSHOPS * PLEASE RETRIEVE LUNCH FROM THE LOBBY. WORKSHOPS COMMENCE AT 1:30PM.

INTRODUCTION OF WILLMS & SHIER ESSAY WINNER

CLIMATE CHANGE LAW: FEDERAL, PROVINCIAL & LOCAL PERSPECTIVES

TRAVIS ALLAN *Zizzo Allan Professional Corporation*

JEAN PIETTE *Norton Rose*

SOPHIE THÉRIAULT *University of Ottawa Faculty of Law*

BREAK

CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY

RAMSEY HART *MiningWatch Canada*

YOLANDA BANKS *Export Development Canada*

CLOSING REMARKS

MIX & MINGLE at LIEUTENANT'S PUMP * 361 ELGIN STREET | K2P 1M9 | 613.238.2949

8h30
9h00
9h30
10h40
11h00
12h15
13h15
14h45
15h00
16h00
16h15
17h15
17h30

INSCRIPTION

ACCUEIL

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL AUTOCHTONE

JOSÉE WHITEDUCK *ainée de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg*

FACULTÉ DE DROIT

LYNDA M. COLLINS *Faculté de droit, l'Université d'Ottawa
Centre du droit de l'environnement et de la durabilité mondiale*

COMITÉ EXÉCUTIF DE CAELS

DES PERSPECTIVES ARCTIQUES SUR LE DROIT ENVIRONNEMENTAL

DAVID VANDERZWAAG *Schulich School of Law; Chaire de recherche du Canada sur le droit de la mer et la gestion des océans*

DONALD MCRAE *Faculté de droit, l'Université d'Ottawa; membre de la Société royale du Canada*

BERNARD FUNSTON *Commission polaire canadienne*

WILLIAM AMOS *Ecojustice; Faculté de droit, l'Université d'Ottawa*

CHARLES BIRCHALL *Willms & Shier Environmental Lawyers LLP*
(MODÉRATEUR)

PAUSE-CAFÉ * UN LÉGER GOUTER SERA SERVI DANS LE HALL

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET JURIDIQUES DANS LES EAUX CANADIENNES

LINDA CAMPBELL *Environmental Science, Saint Mary's University
Department of Biology & School of Environmental Studies, Queen's University*

DAVID VANDERZWAAG *Schulich School of Law; Chaire de recherche du Canada sur le droit de la mer et la gestion des océans*

LARA TESSARO *Ecojustice*

LA LOI C-38: LA TRANSFORMATION DU PROCESSUS DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

STEPHEN HAZELL *Ecovision Law*

JUSTYNA LAURIE-LEAN *l'Association Minière Du Canada*

RODNEY NORTHEY *Fogler, Rubinoff LLP*

ATELIERS DU DÎNER * S'IL VOUS PLAÎT CHOISIR VOTRE LUNCH ET APPORTER-LE À L'ATELIER DE VOTRE CHOIX.

INTRODUCTION DE LA GAGNANTE DU CONCOURS DE RÉDACTION WILLMS & SHIER

LE DROIT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE: LES PERSPECTIVES DU FÉDÉRAL, PROVINCIAL, ET LOCAL

TRAVIS ALLAN *Zizzo Allan Professional Corporation*

JEAN PIETTE *Norton Rose*

SOPHIE THÉRIAULT *Faculté de droit, l'Université d'Ottawa*

PAUSE

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

RAMSEY HART *Mines Alerte Canada*

YOLANDA BANKS *Exportation et développement Canada*

REMARQUES FINALES

SOIRÉE DE RÉSEAUTAGE à LIEUTENANT'S PUMP * 361 RUE ELGIN | K2P 1M9 | 613.238.2949

Nous regrettons que la traduction simultanée ne sera pas offerte pour ces ateliers.

BEHAVIOUR AND CARBON PRICING: EVIDENCE FROM BRITISH COLUMBIA

FTX 135

BRANDON SCHAUFLE

Department of Economics, University of Ottawa; Institute of the Environment; Sustainable Prosperity

This talk will review the BC carbon tax and present the findings of a recent paper on carbon pricing and gasoline demand. Econometric results demonstrate that BC's carbon tax caused a decline in short-term demand significantly greater than would be expected from a similar increase in the market price of gasoline. This result does not fit well into standard economic theory. Along with calculating the reduction in carbon dioxide emissions attributable to the tax, the talk will discuss potential explanations for the difference in consumer responses to the carbon tax relative to the market-determined price and how this abnormal behavioural response is relevant for carbon tax policy design.

Cet exposé va revisiter la taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique et présenter les résultats d'une récente dissertation au sujet de la tarification du carbone et de la demande d'essence. Des résultats économétriques montrent que la taxe sur le carbone a provoqué une réduction de la demande à court terme plus importante que ce qui aurait été normal dans un contexte d'augmentation du prix du marché de l'essence. Ce résultat ne correspond pas avec les théories standards en économie. En plus de calculer les effets de la réduction des émissions du dioxyde de carbone attribuable à la taxe, l'exposé va traiter des explications potentielles pour la différence entre la réponse des consommateurs au taux comparé du prix déterminé par le marché et comment ce comportement anormal est pertinent à la conception de la politique de taxation du carbone.

CAMPUS SUSTAINABILITY AT THE UNIVERSITY OF OTTAWA

FTX 136

JONATHAN RAUSSEO

Office of Campus Sustainability, University of Ottawa

ENVIRONMENTAL JUSTICE

FTX 232

NATHALIE CHALIFOUR

Faculty of Law, University of Ottawa; Centre for Environmental Law and Global Sustainability; Institute of the Environment

HEATHER MCLEOD-KILMURRAY

Faculty of Law, University of Ottawa; Centre for Environmental Law and Global Sustainability

This workshop will explore the concept of environmental justice, including what it is, its origins and how it interfaces with the development and implementation of environmental law and policy. We will talk about the Sarnia Chemical Valley case, the use of the Charter to pursue environmental justice, and the intersections of environmental justice with related areas such as sustainable food policy, public health and the green economy. This will be a discussion rather than presentations, so please come prepared to pose questions, discuss and debate!

Cet atelier vise à explorer le concept de "justice environnementale", à comprendre ce qu'il signifie, connaître ses origines ainsi que l'impact de ce dernier sur le développement et l'implémentation de politiques et de la législation environnementales. Cet atelier va examiner le cas de la "vallée chimique" de Sarnia, l'utilisation de la Charte pour faire valoir la justice environnementale, et l'interaction entre cette dernière et des enjeux tels que les politiques alimentaires durables, la santé publique et l'économie verte. Pour cet atelier, nous cherchons à favoriser la participation de chacun. Pour cette raison, il ressemblera davantage à une discussion qu'une présentation. Préparez vos questions et soyez prêts à discuter et débattre!

ENVIRONMENTAL LAW AND LITIGATION

FTX 133

MICHAEL HEBERT

Beament Green

Learn how ongoing legal decisions shape the litigation landscape and profoundly influence the area of environmental litigation. Our panel will look at recent changes in the areas of insolvency law, tort liability regimes, changing environmental contamination responsibility, the expanding role of the Environmental Protection Act and the new Ontario Government Policy Statement on Climate Change, all as related to ongoing environmental issues. You need to be aware of the impacts these changes are having on the landscape of environmental litigation.

Apprenez comment les décisions législatives façonnent la pratique du droit de l'environnement et influencent le litige dans ce domaine. Ce panel vise à mettre en évidence les changements récents en matière d'insolvabilité, de responsabilité civile, de régime de responsabilité eu égard aux contaminants, au niveau du rôle de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, de l'annonce récente du gouvernement ontarien pour la mise en oeuvre d'une politique sur les changements climatiques, ainsi que tout enjeux reliés. Il est selon nous important de comprendre comment ces changements influent sur la pratique et le litige en droit de l'environnement.

RECOGNIZING THE VALUE OF NATURE IN ENVIRONMENTAL SENTENCING: APPLYING THE ECOSYSTEM SERVICES FRAMEWORK

FTX 302

MARTIN OLSZYNSKI
ANDREW KADYKALO

Faculty of Law, University of Ottawa
Department of Biology, University of Ottawa

This workshop aims to provide some practical insight into the opportunities and challenges for an "ecosystem services" (ES) approach to environmental sentencing. Taking the form of a fictional sentencing hearing for an environmental offence, participants will be asked to serve as a jury. The facts of the offence will be briefly set out, followed by submissions by counsel and the introduction of expert evidence with respect to actual and potential ecosystem services losses in relation to the offence. Jurors will then be asked to determine the appropriate fine.

Cet atelier a pour but de donner un aperçu pratique des opportunités et des défis en ce qui concerne une approche de type services écologiques dans un verdict en droit de l'environnement. Prenant la forme d'une audition d'un verdict imaginaire pour une infraction environnementale, les participants vont devoir servir en tant que jury. Les faits entourant cette infraction seront brièvement exposés et seront suivis par les présentations des avocats et de l'introduction d'une expertise qui respecte les pertes réelles et supposées de l'écosystème en lien avec l'infraction. Les jurés auront ensuite la tâche de déterminer une amende appropriée.

CANADA'S SPECIES AT RISK ACT, 10 YEARS LATER

FTX 227

SCOTT FINDLAY

University of Ottawa Department of Biology
Center for Cancer Therapeutics at the Ottawa Hospital Research Institute

Canada's Species At Risk Act represents part of the federal government's response to protecting Canada's biological heritage as part of its commitment as a signatory to the 1992 UN Convention on Biological Diversity. SARA's first decade has produced some encouraging efforts but overall decidedly mixed results for Canadian species at risk. Analysis to date strongly indicates that failure to achieve the Act's stated objectives reflects inadequate implementation, rather than problems with the Act itself. This workshop will identify and explore some of these problems and potential solutions. Resolving these problems requires that the federal government move immediately to develop and vigorously prosecute a SARA implementation policy framework that ensures species' conservation needs and critical habitat are identified and protected based on the best available science, and that stewardship is effectively encouraged and supported, all within a timeframe appropriate to the urgency inherent in managing species at risk.

La Loi canadienne sur les espèces en péril représente une partie de l'effort du gouvernement fédéral d'assurer la protection de l'héritage biologique comme partie de son engagement en tant que signataire de la Convention sur la diversité biologique. Bien que la première décennie depuis son adoption a incité des efforts encourageants, au total les résultats pour les espèces canadiennes en péril sont mixtes. Les analyses à date présentent de fortes indications que l'échec d'atteindre les objectifs énoncés dans la convention reflète des efforts d'implémentation insuffisants plutôt que des problèmes avec la législation elle-même. Cet atelier va identifier et explorer certains de ces problèmes ainsi que des solutions potentielles. Résoudre ces problèmes exige que le gouvernement fédéral développe et poursuive vigoureusement un cadre de politique d'implémentation de mesures qui satisfait aux besoins de conservation des espèces, que des habitats critiques soient identifiés et protégés selon les meilleures connaissances scientifiques, et que la gestion responsable soit encouragée et soutenu de façon efficace. De plus, ces étapes doivent être prises dans un cadre approprié vu la nature urgente et la grande importance de la gestion des espèces en péril.

THE ROLE OF SCIENCE IN EVIDENCE-BASED DECISION MAKING

FTX 137

MICHAEL BECKER
NICOLAS LAPOINTE
KATIE GIBBS

McGill University Department of Geography
Department of Biology and Institute of Environmental Science at Carleton University
Evidence for Democracy

- 1) The line between science advice and advocacy is important to scientists. How can scientists balance being vocal about the need for their research to inform policy without becoming an advocate and risking loss of credibility?
- 2) There is always uncertainty in scientific knowledge, yet policy makers loathe uncertainty. How can uncertainty be acknowledged and incorporated into the decision-making process without invalidating scientific findings?
- 3) The best available science is often derived from a combination of sources that may have different values in informing decisions. How should we consider different types of scientific knowledge (empirical studies, expert opinion, traditional knowledge) or where the science comes from (public, university or industry funded)?

- 1) Si la frontière entre donner un avis purement scientifique et vouloir sensibiliser le public à une cause est parfois ténue, elle reste d'une extrême importance pour les scientifiques. En effet, comment ces derniers peuvent-ils trouver un équilibre entre leur besoin d'informer le public, sans toutefois être perçus comme étant des militants et risquer de perdre leur crédibilité?
- 2) Il est de l'essence même de toute connaissance qu'elle soit empreint d'incertitudes, aussi scientifique soit-elle. Or, les décideurs politiques sont réticents à agir dans de telles situations d'ambiguïté. Comment l'incertitude peut-elle être reconnue et intégrée dans la prise de décisions politiques, de sorte qu'elle ne permette pas de simplement invalider la thèse scientifique dans son ensemble?
- 3) La « meilleure science » est souvent un regroupement d'information de différentes sources qui sont susceptibles de ne pas avoir la même crédibilité ou la même influence sur une décision politique. Comment devrions-nous considérer et éventuellement classer les différentes formes de connaissances (études empiriques, opinion d'experts, le savoir ancestral et traditionnel, etc.) ou sources de ces informations (publique, universitaire, financé par l'industrie, etc.)?

DAVID ESTRIN



David Estrin is recognized as Canada's senior environmental law practitioner and one of Canada's most experienced environmental law specialists. His environmental law career has uniquely combined litigation, policy and strategic advice, teaching and writing. A Gowling's senior partner, for over 40 years Mr. Estrin has advised corporations, government agencies, financial institutions, environmental organizations, Aboriginal communities and law firms in Canada and the United States in all facets of environmental matters. He is also an experienced Aboriginal lawyer. David helped draft components of the James Bay and Northern Quebec Agreement, was counsel for the Inuit of Baker Lake in a case establishing Inuit Aboriginal rights and is currently counsel for Grand Council Treaty 3 in a judicial review as to lack of consultation in Ontario energy programs. He also advises infrastructure proponents on consultation and related EA requirements.

Mr. Estrin has been counsel in most of the major hearings under Ontario's Environmental Assessment Act and in all levels of court in Ontario, Alberta and at the federal level. Many of his cases established important precedents, in matters ranging from proper application of the Canadian Environmental Assessment Act to administrative, constitutional and Aboriginal law issues. His current practice is intensively focused on environmental assessment issues for major infrastructure projects, judicial reviews related to project approvals and toxic tort litigation. For 2013-2014, David is Chair of the International Bar Association Environment Health and Safety Committee.

David is the founding editor of the Canadian Environmental Law Reports and author of several authoritative texts on Canadian environmental law, including *Business Guide to Environmental Law* (Carswell), which provides unique and continuously updated insights into Canadian (and comparative U.S.) environmental law developments affecting the business community. His other books include: *Handle with Caution: Liability in the Production and Disposal of Dangerous Substances* (Carswell), and *Environment on Trial – A Handbook of Ontario Environmental Law*.

Mr. Estrin is a founding director and was first general counsel for the Canadian Environmental Law Association. He has established and extensively lectured in environmental law programs in faculties of environmental studies, law, and engineering, as well as for business. In 2006 the Canadian Bar Association honoured his achievements in the development of Canadian environmental law practice by establishing the David Estrin Prize for the best scholarly essay in environmental, energy or resources law by a Canadian law student.

David Estrin est reconnu comme le juriste du droit environnemental canadien par excellence ainsi qu'un des spécialistes les plus expérimentés dans ce domaine. Sa carrière en droit environnemental est une combinaison unique du litige, du développement de politiques environnementales, de conseils stratégiques, d'enseignement et de rédaction de matériel académique. Un associé principal du cabinet Gowlings, M. Estrin a, depuis 40 ans, conseillé des entreprises, des agences gouvernementales, des institutions financières, des organisations environnementales, des communautés autochtones ainsi que des cabinets d'avocats canadiens et américains dans tous les aspects du droit environnemental. M. Estrin est aussi un avocat expérimenté en droit autochtone : il a aidé à rédiger des clauses de la Convention de la baie James et du Nord québécois, a été avocat — conseil pour les Inuit de Baker Lake dans une affaire établissant les droits autochtones Inuit et travaille actuellement en tant qu'avocat-conseil pour l'association des premières nations Grand Council Treaty 3 dans le cadre d'une révision judiciaire portant sur l'absence de consultation lors de l'élaboration des programmes de production d'électricité en Ontario.

M. Estrin a été présent en tant qu'avocat-conseil dans la plupart des audiences d'importance majeure reliées à la Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario. Il a plaidé dans tous les niveaux de cours ontariennes, albertaines et fédérales. Plusieurs de ses litiges ont établi des précédents importants dans des domaines variés, tels que l'application de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, le droit administratif, le droit constitutionnel et le droit autochtone. M. Estrin exerce présentement le droit avec une spécialisation marquée dans les questions relatives aux évaluations environnementales pour les projets d'infrastructure majeurs, les revues judiciaires portant sur l'approbation de projets et le litige civil portant sur les résultats d'exposition aux toxines. David est titulaire de chaire du Comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité de l'International Bar Association pour l'année 2013-2014.

M. Estrin est l'éditeur fondateur de la revue de droit Canadian Environmental Law Reports et est l'auteur de plusieurs textes faisant autorité dans le domaine du droit environnemental canadien, tel que Business Guide to Environmental Law (Carswell), qui fournit des aperçus uniques et continuellement mis à jour des développements en droit environnemental canadien et américain qui ont des effets sur le milieu des affaires. Ses autres livres incluent : Handle with Caution: Liability in the Production and Disposal of Dangerous Substances (Carswell), et Environment on Trial – A Handbook of Ontario Environmental Law.

David est un directeur fondateur, et a été le premier avocat-conseil général pour la Canadian Environmental Law Association. Il s'est établi et a enseigné abondamment le droit de l'environnement auprès des Facultés d'études environnementales, de droit et de génie ainsi qu'auprès d'entreprises privées. En 2006, l'Association du Barreau canadien a reconnu ses contributions au développement du droit environnemental canadien en établissant le Prix David Estrin pour la meilleure dissertation en droit de l'environnement, de l'énergie et des ressources écrite par un étudiant de droit canadien.

GOWLING LAFLEUR HENDERSON LLP

TRAVIS ALLAN

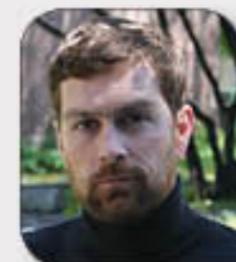


Travis Allan advises private and public sector clients on environmental, corporate and regulatory matters, with a focus on climate change as a partner at Zizzo Allan Professional Corporation. In addition to providing advice on a broad range of corporate transactions, including the sale of carbon credits and renewable energy projects, Travis has helped public and private sector clients understand issues such as municipal liability resulting from climate change, greenhouse gas reporting obligations and novel policy tools to control urban sprawl. Travis is the author or co-author of numerous publications, including the recently released "Live Where You Go" report. He serves on the boards of the Climate Change Lawyers Network (as Co-Chair) Project Neutral and the Ontario Land Trust Alliance (as a Governor).

Travis Allan conseille des clients provenant du secteur privé et du secteur public sur des questions environnementales, corporatives et réglementaires. Il se concentre plus particulièrement sur les changements climatiques en tant que partenaire de Zizzo Allan Professional Corporation. En plus de fournir des avis sur un éventail de transactions commerciales — incluant la vente de crédits de carbone et des projets concernant l'énergie renouvelable — Travis a aidé ses clients à comprendre les problèmes traitant de la responsabilité des municipalités résultant des changements climatiques, de l'obligation de dénoncer l'émission de gaz à effet de serre et de concevoir des politiques originales en matière de contrôle l'étalement urbain. Travis est l'auteur ou le co-auteur de nombreuses publications, incluant le rapport récemment publié « Vivez là où vous allez ». Il agit comme coprésident du comité du Climate Change Lawyers Network et comme directeur du Project Neutral and the Ontario Land Trust Alliance.

ZIZZO ALLAN PROFESSIONAL CORPORATION

WILLIAM AMOS

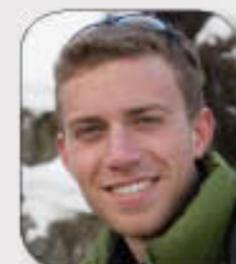


Since 2007, William Amos has taught Canada's next generation of environmental leaders how to research, prepare and present evidence that will protect the clean air, land and water that sustains Canadians. His most recent legal work took him to the Supreme Court, where he helped Friends of the Earth argue that taxpayers should not cover the environmental cleanup costs for insolvent companies. He is a leading authority on the public interest aspects of offshore oil and gas development in the Arctic and the Gulf of St. Lawrence. Will obtained his law degrees at McGill, is licensed to practice law in Ontario and Quebec, and is a member of the Barreau du Québec's Environmental Law committee. Before Ecojustice, he practiced law at a large Montreal firm and with the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission.

Depuis 2007, William Amos enseigne à la prochaine génération de chefs environnementaux comment faire de la recherche, préparer et présenter des preuves qui protégeront la qualité de l'air, de la terre et de l'eau qui soutient les Canadiens. Ses efforts juridiques récents lui ont emmené jusqu'en Cour suprême, où il a aidé les Amis de la Terre à présenter l'argument que les contribuables canadiens ne devront pas payer pour la pollution causée par des compagnies insolvables. Il est un chef de file sur les aspects d'intérêt public du pétrole et du gaz extracôtiers dans l'Arctique et le golfe du Saint-Laurent. Il a obtenu ses diplômes en droit à l'Université McGill, est autorisé à pratiquer le droit en Ontario et au Québec et est membre du comité du Barreau de Québec sur le droit environnemental. Avant Ecojustice, il a pratiqué le droit dans un cabinet montréalais et au Conseil de la radiodiffusion et télécommunication canadiennes.

ECOJUSTICE FACULTY OF LAW, UNIVERSITY OF OTTAWA

MICHAEL BECKER



Michael Becker is a PhD student in Dr. Wayne Pollard's lab at McGill University. His work has brought him to the Arctic and Antarctic and he has a broad interest and passion for polar science. His thesis research focuses on ecosystem shifts in polar deserts of the Canadian High Arctic. Specifically, he is looking at the interaction of vegetation and permafrost processes in light of a warming climate. His field sites are located near Eureka, Ellesmere Island, Nunavut – an area experiencing significant effects of climate change and under particular risk due to renewed industry interest in the area's carbon fuel stores.

Michael Becker est un étudiant au doctorat dans le laboratoire du Dr. Wayne Pollard à l'université McGill. Son travail l'a emmené en Arctique et en Antarctique et il se passionne pour les sciences polaires. Sa thèse doctorale se concentre sur les changements d'écosystèmes dans les déserts polaires du grand nord canadien. Il oeuvre plus spécifiquement sur l'interaction entre la végétation et le pergélisol dans un contexte de réchauffement climatique. Ses sites de recherche sont situés près d'Eureka, dans l'île D'Ellesmere au Nunavut. Il s'agit d'un endroit qui expérimente de façon significative les effets du réchauffement climatique et qui est particulièrement sensible à l'intérêt de l'industrie des hydrocarbures.

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY, MCGILL UNIVERSITY

YOLANDA BANKS



Yolanda Banks is the Senior Corporate Social Responsibility Advisor at Export Development Canada (EDC). Her primary responsibilities include management of stakeholder relations with non-governmental organizations (NGOs) as well as coordination of and championing Corporate Social Responsibility practices within the corporation. She serves on the Management Advisory Board of the Canadian Business Ethics Research Network (CBERN), and was previously a member of Canada's delegation to the International Standards Organization (ISO) Working Group on Social Responsibility.

Before joining EDC in August 2001, Ms. Banks enjoyed a career in international development, working for the Canadian International Development Agency (CIDA). Her assignments included Latin America, the Caribbean and Cameroon. Prior to that, she served as a Foreign Service Officer with the Department of Foreign Affairs and International Trade Canada. Her career has been international in scope and includes nine years abroad on postings in London (UK), Dhaka (Bangladesh) and Addis Ababa (Ethiopia) with cross-accreditation to Myanmar (then

Burma) and Sudan.

Ms. Banks holds a Master of Arts in International Affairs from Carleton University, and a MBA from the University of British Columbia. EDC is Canada's export credit agency, offering innovative commercial solutions to help Canadian exporters and investors expand their international business. EDC's knowledge and partnerships are used by more than 8,200 Canadian companies and their global customers in up to 200 markets worldwide each year. EDC is financially self-sustaining and a recognized leader in financial reporting and economic analysis.

En sa qualité de conseillère principale, Responsabilité sociale des entreprises (RSE), à Exportation et développement Canada (EDC), Mme Banks gère les relations avec les parties intéressées, notamment des organisations non gouvernementales (ONG), et veille à la coordination et à la promotion des pratiques de RSE au sein de la Société. Elle siège au conseil de gestion du Canadian Business Ethics Research Network (CBERN) et était membre de la délégation canadienne du Groupe de travail sur la responsabilité sociale de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Avant d'entrer au service d'EDC en août 2001, Mme Banks a travaillé longuement dans le domaine du développement international, à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), où ses affectations l'ont amenée en Amérique latine, dans les Antilles et au Cameroun. Elle a auparavant été agente du service extérieur au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada où elle a occupé des postes à l'étranger, ayant notamment passé neuf ans à Londres (R.-U.) à Dhaka (Bangladesh) et à Addis-Abeba (Éthiopie) avec accréditation multiple au Myanmar (alors la Birmanie) ainsi qu'au Soudan. Mme Banks est titulaire d'une maîtrise ès arts en affaires internationales de l'Université Carleton et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université de la Colombie-Britannique. Organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC offre des solutions commerciales novatrices pour aider les exportateurs et les investisseurs canadiens à réussir sur les marchés mondiaux. Chaque année, plus de 8 300 entreprises canadiennes et leurs clients étrangers tirent profit de ses connaissances et de ses partenariats pour faire des affaires sur environ 200 marchés. Société financièrement autonome, EDC est un chef de file reconnu dans l'établissement de rapports financiers et l'analyse économique.

CHARLES BIRCHALL



Charles J. Birchall, B.A. Hons., LL.B., LL.M., is an environmental lawyer and Partner at Willms & Shier Environmental Lawyers LLP. Charles (Chuck) has over 23 years of experience in legal practice devoted exclusively to environmental law.

Chuck has extensive experience in the environmental compliance and assessment aspects of corporate commercial negotiations and transactions, including assessment of contamination issues, remediation, and approvals requirements. He has provided advice concerning: (i) environmental assessment issues respecting mining and oil and gas projects in the North, (ii) mine reclamation issues; and (iii) the development of water/effluent quality policy for a territorial land and water board. Chuck has also acted and is acting as counsel to Joint Review Panels conducting environmental assessments of mines in the Oil Sands region of Alberta. Chuck has advised clients and appeared before Parliamentary Committees in the Senate and House of Commons on environmental legislation

including: the Yukon Environmental and Socio-Economic Assessment Act, the Canadian Environmental Assessment Act, the Species at Risk Act, and the Canadian Environmental Protection Act. Chuck is the current Chair of the Canadian Bar Association's National Environmental, Energy and Resources Law Section. He is also the past Chair of the Canadian Arctic Resources Committee.

Charles (ou Chuck) est avocat et associé chez Willms & Shier Environmental Lawyers LLP. Il a cumulé plus de 23 années d'expérience en droit, durant lesquelles il a construit sa pratique exclusivement dans le domaine du droit de l'environnement.

Chuck possède une vaste expérience concernant les questions de conformité et d'évaluations environnementales dans le cadre de négociations et transactions commerciales, notamment en ce qui a trait à l'évaluation des problèmes de contamination, des mesures d'atténuation et des mécanismes d'autorisation des projets. Il a conseillé ses clients sur divers sujets, notamment: (i) l'évaluation environnementale relative à des projets d'exploitation d'hydrocarbures dans le Nord (ii) les revendications de l'industrie minière; et (iii) le développement d'une politique sur la qualité de l'eau pour le compte d'une commission sur les eaux et le territoire. Il agit également à titre de conseiller pour des commissions d'examen effectuant des évaluations environnementales sur des mines dans la région des sables bitumineux en Alberta. En plus de conseiller ses clients, Chuck a souvent participé à des commissions parlementaires du Sénat ainsi que la Chambre des communes sur des questions relatives à la législation environnementale, notamment sur la Loi sur l'évaluation environnementale, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la Loi sur les espèces en péril et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, ainsi que des questions socioéconomiques au Yukon. Chuck est le président de la Section nationale de l'environnement, des ressources et de l'énergie de l'Association du barreau canadien et est l'ancien Président du Comité canadien des ressources de l'Arctique.

EXPORT DEVELOPMENT CANADA

LINDA CAMPBELL



Dr. Campbell is an Associate Professor and Senior Research Fellow in Aquatic Ecosystem Health. She uses multidisciplinary approaches to improve our understanding of anthropogenic and natural impacts in the environment, focusing primarily on aquatic ecosystems. Dr. Campbell previously held the post of Canada Research Chair in Aquatic Ecosystem Health at Queen's University.

La docteure Linda Campbell est professeure agrégée et l'une des chercheuses principales dans le domaine de la santé des écosystèmes aquatiques. Elle a déjà été la Chaire de recherche du Canada sur la santé des écosystèmes aquatiques, à Queen's University.

ENVIRONMENTAL SCIENCE, SAINT MARY'S UNIVERSITY

DEPARTMENT OF BIOLOGY & SCHOOL OF ENVIRONMENTAL STUDIES, QUEEN'S UNIVERSITY

NATHALIE CHALIFOUR



Dr. Nathalie Chalifour is an Associate Professor at the Faculty of Law, University of Ottawa where she teaches property law, environmental law, and sustainability law. She is Co-Director of the Centre for Environmental Law and Global Sustainability, and Director of the Graduate Program in Environmental Sustainability at the Institute of the Environment. She is a member of the Advisory Committee to the uOttawa Ecojustice Clinic and helped found the Secretariat for the IUCN Academy of Environmental Law. Her main area of research is environmental law and policy, with a focus the intersection between the environment, the economy, and social justice. Her publications address a variety of topics, including climate change, carbon taxation, environmental justice, the green economy, brownfields, environmental assessment, sustainable food policy and environmental human rights. Prior to joining

the Law Faculty, Nathalie was senior advisor to the President of the National Round Table on the Environment and the Economy. She was a Policy Advisor to the World Wildlife Fund, founded TRAFFIC Canada, and taught at the University of Nairobi, Kenya. She obtained her Doctorate of Law at Stanford University, and holds a Master in Juridical Sciences which she obtained as a Stanford Fellow and Fulbright Scholar.

La docteure Nathalie Chalifour est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa où elle enseigne le droit des biens, le droit de l'environnement et le droit du développement durable. Elle est la co-directrice du Centre du droit de l'environnement et de la durabilité mondiale et directrice du programme gradué interdisciplinaire portant sur la durabilité environnementale, à l'Institut de l'environnement. Elle est membre du comité consultatif de la Clinique juridique Ecojustice de l'Université d'Ottawa et a collaboré à la mise en œuvre du Secrétariat de l'Académie de droit de l'environnement de l'IUCN. Ses recherches portent principalement sur le droit et les politiques environnementales, avec un intérêt particulier pour les interactions entre l'environnement, l'économie et la justice sociale. Ses publications portent sur une grande variété de sujets, notamment les changements climatiques, la taxe carbone, la justice environnementale, l'économie verte, les sites contaminés, les processus d'évaluation environnementale, le développement de politiques durables d'accès à la nourriture, ainsi que les droits de la personne environnementaux.

Avant de se joindre à la Faculté de droit, professeure Chalifour a été conseillère principale du président-directeur général de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Elle a été conseillère en politiques de conservation de la biodiversité pour le Fonds mondial pour la nature (WWF), a fondé TRAFFIC Canada et a enseigné à l'Université de Nairobi au Kenya. Titulaire de bourses, notamment « Fulbright » (bourse d'échange), elle détient une maîtrise en sciences juridiques, ainsi qu'un doctorat en droit de l'Université de Stanford.

FACULTY OF LAW, UNIVERSITY OF OTTAWA

CENTRE FOR ENVIRONMENTAL LAW AND GLOBAL SUSTAINABILITY



Lynda M. Collins is an Associate Professor at the University of Ottawa Faculty Law and Co-Director of the Centre for Environmental Law & Global Sustainability. Professor Collins is an expert in legal approaches to toxic substances, including regulatory environmental law, toxic tort law, and the international law of environmental human rights. Professor Collins has testified in public hearings before both the House and Senate standing environment committees and at the European Parliament in Brussels. She also served as Co-Chair of the Province of Ontario's Toxics Reduction Scientific Expert Panel, which worked closely with the provincial government in developing Ontario's ground-breaking new Toxics Reduction Act. Along with Professor Heather McLeod-Kilmurray, she is currently writing a treatise on the Canadian law of toxic torts.

Lynda M. Collins est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et co-présidente du Centre du droit de l'environnement et de la durabilité mondiale. Elle est experte en ce qui concerne le cadre juridique et réglementaire qui entoure les substances toxiques, la responsabilité dans les cas de dommages causés par ces substances et le caractère environnemental du droit international des droits de la personne. Professeure Collins a participé aux audiences publiques devant les Comités permanents de l'environnement de la Chambre des communes et du Sénat canadien ainsi qu'au Parlement Européen à Bruxelles. Elle a également été co-présidente du Comité d'experts sur la réduction des substances toxiques de l'Ontario, qui était chargé de conseiller le gouvernement provincial à la mise en œuvre de la nouvelle et innovante Loi sur la réduction des substances toxiques. En collaboration avec la professeure Heather McLeod-Kilmurray, elle travaille présentement à la rédaction d'un traité sur la responsabilité dans les cas de dommages causés par des substances toxiques.



SCOTT FINDLAY



DEPARTMENT OF BIOLOGY, UNIVERSITY OF OTTAWA CENTER FOR CANCER THERAPEUTICS, OTTAWA HOSPITAL RESEARCH INSTITUTE

Scott Findlay is an Associate Professor in the Department of Biology at the University of Ottawa and a Research Scientist at the Center for Cancer Therapeutics at the Ottawa Hospital Research Institute. He received his B. Sc. (Hon.) from Queen's University in 1981, and his Ph.D. from the Department of Zoology, University of Toronto in 1988, where he worked on evolutionary game theory. His main research interests concern the quantification of risks posed to ecosystem structure and function by human activities, the notion of scientific weight of evidence in administrative decision-making and science-informed policy, integration of traditional and western scientific knowledge in aboriginal community health, and the role of Darwinian evolution in cancer progression and cancer therapy. From 2003-2009, he was the Director of the Institute of the Environment at the University of Ottawa, and in July 2003 he was awarded the University of Ottawa Prize for Excellence in Teaching. In April 2005, he was appointed to the Science Advisory Board of the International Joint Commission, and in 2008 to the Challenge

Advisory Panel to advise on the federal government's Chemical Management Plan. In September 2009, he was appointed to the Expert Advisory Panel to the Commissioner of Environment and Sustainable Development. In 2011, he was commissioned by the National Judicial Institute of Canada to produce a manual for Canada's judiciary and litigators on the interpretation of scientific evidence in the courtroom. In May 2012, he was awarded a University Chair in teaching from the University of Ottawa.

Scott Findlay est un professeur agrégé au Département de biologie de l'Université d'Ottawa et est un chercheur scientifique pour le Centre de thérapies contre le cancer de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa. Détenteur d'un baccalauréat (avec distinction) de l'Université Queen's en 1981 et d'un doctorat du Département de zoologie de l'Université de Toronto en 1988, sa thèse porte sur l'application de la théorie des jeux à l'évolution. Ses principaux sujets de recherche traitent de la mesure du risque posé à la structure d'un écosystème par l'activité humaine et de la notion de l'évaluation de la preuve scientifique dans un contexte d'élaboration de politiques tenant compte de l'état des connaissances scientifiques. Il travaille également sur l'intégration du savoir scientifique occidental et traditionnel dans la santé des communautés autochtones et sur le rôle de l'évolution darwinienne dans la progression du cancer et dans la thérapie entourant cette maladie. En juillet 2003, il est primé pour l'excellence de son enseignement par l'Université d'Ottawa et de 2003 à 2009, il occupe le poste de directeur de l'Institut de l'Environnement de cette dernière. En avril 2005, il est nommé au Comité consultatif scientifique des Grands Lacs de la Commission Mixte Internationale (CMI) et, en 2008, au Groupe consultatif du Défi pour conseiller le gouvernement fédéral sur la mise en œuvre de son Plan de gestion des produits chimiques. En septembre 2009, il est nommé membre du Comité consultatif pour le Commissaire à l'environnement et au développement durable. En 2011, il est chargé par l'Institut national de la magistrature du Canada de produire un guide pour la magistrature et pour les avocats en litige sur l'interprétation de la preuve scientifique dans les cours de justice. En mai 2012, il reçoit une chaire d'enseignement de l'Université d'Ottawa.

BRUCE FELDTHUSEN



FACULTY OF LAW, UNIVERSITY OF OTTAWA

Bruce Feldthusen originally joined the University as Dean of the Common Law Section in January 2000. In addition to his role as dean, he also taught Torts, Administrative Law, Remedies, and Human Rights. In September 2007 Feldthusen was appointed Vice-President, University Relations pro tempore at the University of Ottawa, and he returned full time to Common Law as dean in July 2008. Feldthusen is best known for his book, *Economic Negligence*, a fifth edition of which was published in the spring of 2008. His analysis of pure economic loss has been adopted by the Supreme Court of Canada and now provides the organizing framework for all negligence actions in that field. He is also co-author of the leading text *Canadian Tort Law*.

Feldthusen was the research director for the Ontario Law Reform Commission's 1989 study on Exemplary Damages, which has been cited with approval and adopted in many common law jurisdictions in Canada and abroad. He has also written in the area of equality theory, and human rights law. He works frequently as a litigation consultant and has had a major role in the preparation of numerous Supreme Court of Canada factums and arguments during the

past decade. In recent years, Feldthusen has assisted counsel in the preparation of a number of high profile class actions in tort. Feldthusen is a member of the American Law Institute and is a past-President of the Canadian Law Deans.

*Bruce Feldthusen s'est joint à l'Université d'Ottawa en janvier 2000 quand il a assumé le rôle de doyen de la Section de common law. Au cours de son mandat, il a également enseigné le droit de la responsabilité délictuelle, le droit administratif, la réparation en justice et les droits de la personne. En septembre 2007, M. Feldthusen a été nommé vice-recteur aux relations universitaires pro tempore. Il a repris ses fonctions de doyen de la Section de common law à temps plein en juillet 2008. M. Feldthusen est particulièrement bien connu pour son ouvrage *Economic Negligence*, dont la cinquième édition est parue au printemps 2008. La Cour suprême du Canada a adopté son analyse de la perte économique pure, qui sert actuellement de critère dans les actions en négligence de ce genre. M. Feldthusen est aussi co-auteur de l'ouvrage de fond *Canadian Tort Law*.*

M. Feldthusen était le directeur de recherche de la Commission de réforme du droit de l'Ontario, en 1989, pour l'étude sur les dommages-intérêts exemplaires. Divers ressorts de common law, au Canada et à l'étranger, ont cité ce rapport en y souscrivant. Il a également agi comme avocat plaidant bénévole dans plusieurs dossiers d'intérêt public. Souvent il exerce le rôle de consultant en matière de contentieux. À maintes reprises, au cours de la dernière décennie, il a contribué de façon importante à la préparation de mémoires et de plaidoiries dans des dossiers devant la Cour suprême du Canada. Plus récemment, il a prêté son concours aux procureurs dans la préparation de nombreux recours collectifs en matière civile qui ont fait la manchette. M. Feldthusen est membre du American Law Institute et président sortant du Conseil des doyens et des doyennes des facultés de droit du Canada.

BERNARD FUNSTON



CANADIAN POLAR COMMISSION

Mr. Funston was born in Fort Smith, Northwest Territories. He is a constitutional lawyer and a member in good standing of the Law Societies of Northwest Territories and Alberta. He holds degrees from Trent University, the University of Cambridge (King's College), and the University of Alberta. Mr. Funston is currently the Chair of the Canadian Polar Commission, a body established by an Act of Parliament to promote the development and dissemination of polar knowledge. He has extensive experience on a range of matters pertaining to the Canadian North and the northern circumpolar region, including systems of governance, international and intergovernmental relations, Aboriginal land claims and self-government processes, resource development issues, scientific research and cooperation, and a range of fields relating to economic and community development.

M. Funston est né à Fort Smith dans les Territoires du Nord-Ouest. Il est avocat et membre du Barreau des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alberta. Sa pratique vise principalement le droit constitutionnel. Il est diplômé de l'Université Trent, de l'Université de Cambridge (King's College) et de l'Université de l'Alberta. M. Funston est président de la Commission canadienne des affaires polaires, un organisme créé par une loi du Parlement canadien afin de promouvoir le développement et la transmission des connaissances sur les régions polaires. Il possède une grande expertise sur de nombreux enjeux touchant le Nord canadien et à la région circumpolaire, notamment les systèmes de gouvernance, les relations internationales et intergouvernementales, les revendications territoriales des premières nations et l'auto-gouvernance, les enjeux liés aux ressources naturelles, la recherche et la coopération scientifique, et plusieurs autres domaines reliés à l'économie et au développement communautaire.

KATIE GIBBS



EVIDENCE FOR DEMOCRACY

Katie Gibbs recently finished her PhD in Biology at the University of Ottawa. Her thesis looked at broad scale conservation questions including assessing the effectiveness of endangered species legislation. In the summer of 2012 she was one of the lead organizers of the Death of Evidence rally and is currently the Executive Director of Evidence for Democracy—a new organization that advocates for the use of evidence in government decision making and public policy development.

Katie Gibbs a récemment reçu son doctorat en biologie de l'Université d'Ottawa. Sa dissertation a visé des larges questions de conservation, incluant l'évaluation de l'efficacité des lois pour la conservation des espèces en péril. En l'été de 2012 elle a organisé le rassemblement «Death of Evidence» (la mort de la preuve). Présentement, elle est la présidente de «Evidence for Democracy» (la preuve pour la démocratie), un nouveau organisme pour promouvoir l'utilisation de la preuve scientifique en la prise de décisions gouvernementales et la développement de politique.

RAMSEY HART



MININGWATCH CANADA

Ramsey Hart joined MiningWatch Canada as the Canada Program Coordinator in 2008. In this position Ramsey works with communities concerned with proposed mining projects, reviews environmental assessments, develops proposals and advocates for legal reform and provides critical analysis to the media, concerned citizens and political decision makers. Prior to his move to Ottawa to work with MiningWatch Ramsey was living on a small farm in New Brunswick working on contracts for a variety of environmental NGOs, the federal government and Mount Allison University. Ramsey received his M.Sc. in Watershed Ecosystems from Trent University and did his Bachelors in Environment and Resource Studies at the University of Waterloo. He has been an activist since he was in high school and has worked on a variety of issues and projects, from international mining, to indigenous solidarity and a community bicycle recycling program. When not working or volunteering his time for environmental and social justice causes, he can usually be found in his garden or on the water in a canoe.

Ramsey Hart a rejoint Mines Alerte comme coordinateur du programme du Canada en 2008. Dans cette fonction, Ramsey travaille avec des communautés concernant des projets miniers proposés, révisé des évaluations environnementales, développe des propositions et plaide en faveur des réformes juridiques tout en fournissant des analyses critiques aux médias, aux citoyens concernés, et aux décideurs politiques. Avant de venir à Ottawa pour travailler avec Mines Alerte, Ramsey vivait sur une ferme au Nouveau-Brunswick, travaillant sur des contrats pour plusieurs ONG, le gouvernement fédéral et l'Université Mount Allison. Ramsey a reçu sa maîtrise en sciences de l'Université de Trent. Sa thèse traite des écosystèmes des bassins versants. Il a également obtenu son baccalauréat en études de l'environnement et des ressources à l'Université de Waterloo. Il est un activiste depuis l'école secondaire et a travaillé sur une variété de problématiques et de projets qui traitent le secteur minier international, la solidarité indigène, et plus particulièrement, un programme communautaire de recyclage des bicyclettes. Quand il n'est pas en train de travailler ou de faire du bénévolat pour l'environnement et la justice sociale, nous pouvons généralement le retrouver dans son jardin ou sur le lac dans un canot.



STEPHEN HAZELL



Stephen Hazell is senior counsel with Ecovision Law, www.ecovision-law.ca, and adjunct professor at University of Ottawa law school. He has held senior management positions in four national environmental organizations, the Canadian Environmental Assessment Agency, and a leading Ottawa-based consulting firm. Stephen has been counsel or participated in numerous environmental assessment and regulatory reviews of projects including the Great Whale Hydroelectric Project in northern Quebec, Cheviot Mine Project in western Alberta, Mackenzie Gas Project in Northwest Territories, Sydney Tar Ponds Clean-up Project in Cape Breton Nova Scotia, Joslyn North and Jackpine Expansion Oil Sands Mine Projects in northern Alberta, Whites Point Basalt Quarry and Marine Terminal Project in southwestern Nova Scotia, and Marathon PGM-Cu Mine Project in northern Ontario. He initiated the precedent-setting law suits concerning the Rafferty-Alameda dams in southern Saskatchewan.

Stephen holds a Master of Science degree in Plant Ecology from the University of Toronto and a Law degree from Queen's University. He has written numerous scholarly articles, as well as *Canada v. The Environment*, his 1999 book on federal environmental assessment law and policy.

Stephen Hazell est un conseiller juridique senior au sein d'Ecovision Law, www.ecovision-law.ca, ainsi que Professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Il a occupé des postes de direction au sein de quatre organisations environnementales nationales, auprès de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et dans un cabinet de consultants situé à Ottawa. Stephen a contribué en tant que conseiller ou participant dans plusieurs évaluations environnementales et révisions de réglementation incluant le projet hydroélectrique de la Grande rivière de la Baleine au nord du Québec, le projet minier Cheviot dans l'ouest de l'Alberta, le projet gazier du Mackenzie aux Territoires du Nord-Ouest, le projet de nettoyage des étangs bitumineux de Sydney en Nouvelle-Écosse, les expansions des opérations minières de sables bitumineux aux mines Joslyn North et Jackpine au nord de l'Alberta, le projet du terminus et de la carrière de basalte Whites Point au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et le projet minier Marathon PGM-Copper dans le nord de l'Ontario. Il a intenté des poursuites concernant les barrages Rafferty-Alameda au sud de la Saskatchewan.

*Stephen détient une maîtrise en sciences écologiques végétales de l'Université de Toronto et son baccalauréat en droit de l'Université Queen's. Il a écrit plusieurs articles scolaires ainsi que le livre *Canada v. The Environment* (1999) concernant les lois et les politiques fédérales en matière d'évaluation environnementale.*

MICHAEL HEBERT



Mr. Hebert has been extensively involved in Environmental Law and Litigation in excess of fifteen years. He was lead counsel in *Tridan v. Shell* and a number of subsequent groundbreaking Environmental Litigation claims. His present practice includes involvement in contaminated lands, damage claims, brownfields sites, landfills, due diligence, certificates of approval and renewable energy approvals and defence of Provincial and Federal Environmental Prosecutions.

Mr. Hebert has served as a lecturer to the Canadian Bar Association, the Ontario Bar Association as well as several private environmental education providers. Mr. Hebert serves on the Executive of both the Ontario Bar Association Environmental Law Section and the Canadian Bar Association National Energy Environment and Resource Law Section.

*M. Hebert est très impliqué dans le droit et le litige environnemental depuis plus de quinze ans. Il a été avocat principal dans le litige *Tridan c. Shell* ainsi que de nombreux autres litiges importants. Sa pratique actuelle inclut un engagement dans les questions reliées aux territoires contaminés, les réclamations en dommages et intérêts, les sites Brownfields, les sites de fouissement, la diligence raisonnable, les certificats d'autorisation, les énergies renouvelables et la défense des poursuites environnementales fédérales et provinciales.*

M. Hebert a déjà été conférencier pour l'Association du barreau canadien, l'Association du barreau de l'Ontario, ainsi qu'auprès de fournisseurs privés de formation en droit. En outre, il est membre du conseil exécutif de la section du droit de l'environnement de l'Association du barreau de l'Ontario et de la section du droit de l'énergie, de l'environnement et des ressources de l'Association du barreau canadien.

ANDREW KADYKALO



Andrew Kadykalo is an environmental consultant intern and a master of science candidate at the University of Ottawa Faculty of Biology. He holds a bachelor degree in business administration with a minor in biology (2009) from Trent University. His graduate thesis is titled "Predicting the level of ecosystem services: Implications for ecosystem valuation and environmental policy".

Andrew Kadykalo est un stagiaire en consultation environnementale ainsi qu'étudiant à la maîtrise en sciences au sein de la Faculté de biologie de l'Université d'Ottawa. Il détient un baccalauréat en administration des affaires avec une mineure en biologie de l'Université Trent (2009). Sa thèse de maîtrise est intitulée : « Prédire les niveaux de services écosystémiques: Conséquences pour l'évaluation des écosystèmes et du développement de politiques environnementales ».

ECOVISION FACULTY OF LAW, UNIVERSITY OF OTTAWA

NICOLAS W. R. LAPOINTE



Nick Lapointe is a post-doctoral fellow in the Fish Ecology and Conservation Biology Laboratory, which is affiliated with the Department of Biology and Institute of Environmental Science at Carleton University. Nick's research focuses on the top threats to freshwater biodiversity, including habitat loss and alteration, and non-native species. Additionally, he seeks to understand biotic responses to habitat restoration activities. Nick will be starting in a new position with the Nature Conservancy of Canada at the end of this month.

Nick Lapointe est un boursier post-doctoral au laboratoire de conservation biologique et d'écologie ichthyologique, qui est affilié au département de biologie et à l'institut des sciences environnementales de l'université de Carleton. Ses recherches se concentrent sur les menaces les plus graves pour la biodiversité de l'eau douce, incluant les pertes et les altérations aux habitats ainsi que sur la question des espèces exogènes. De plus, il cherche à comprendre les réponses biotiques de l'habitat sur les activités de restauration. Il commencera à oeuvrer pour Nature Conservancy of Canada à la fin de ce mois.

HEATHER MCLEOD-KILMURRAY



Dr. Heather McLeod-Kilmurray is an Associate Professor in the Environmental Law Group at the Faculty of Law, University of Ottawa. She was the founding Director of the University of Ottawa Centre for Environmental Law and Global Sustainability, and has been the Director of the IUCN Academy of Environmental Law. Her research deals with environmental law, environmental ethics and legal process. She has written on GMOs, from the perspectives of both class action litigation and ecofeminism; the relationship between science and courts; the tort of Toxic Battery (with Prof. Lynda Collins); and Vegetarianism and Food Governance; and is a co-editor of *Climate Law and Developing Countries* (Edward Elgar) with Professors LeBouthillier, Wood and Richardson. She teaches Environmental Law, Climate Change and Legal Change, Torts, Legal Writing, and Administrative Law. She is also a part-time member of the Ontario Environmental Review Tribunal.

*Dr. Heather McLeod-Kilmurray est professeure agrégée au sein du groupe du droit de l'environnement de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Elle a été la Directrice fondatrice du Centre du droit de l'environnement et de la durabilité mondiale de l'Université d'Ottawa et a été la Directrice de l'Académie de droit de l'environnement de l'IUCN. Ses recherches traitent du droit de l'environnement, de l'éthique environnementale et du processus judiciaire. Elle a écrit sur les OGM, tant du point de vue d'un recours collectif que de l'écoféminisme. Elle a également publié sur la relation entre la science et les cours de justice, l'article « Toxic Battery: A Tort for our Time? » avec la professeure Lynda Collins ainsi que sur le végétarisme et la gestion de la nourriture. Elle est la co-éditrice de *Climate Law and Developing Countries* (Edward Elgar) avec les professeurs LeBouthillier, Wood et Richardson. Elle enseigne le droit de l'environnement, les changements climatiques et les changements qu'ils apportent en droit, la rédaction juridique et le droit administratif. Elle est aussi membre à temps partiel du Tribunal de l'environnement de l'Ontario.*

DONALD MCRAE



Donald McRae is Hyman Soloway Professor of Business and Trade Law at the University of Ottawa, Canada, a member of the United Nations International Law Commission and an Associate Member of the Institut de droit international. He was a legal adviser to the Government of Canada in the Gulf of Maine Case and Counsel for Canada in the St. Pierre and Miquelon Maritime Boundary Arbitration between Canada and France, and Agent and Counsel for the Province of Newfoundland in the maritime boundary arbitration with the Province of Nova Scotia. He was also Chief Negotiator for Canada in the Pacific Salmon negotiations with the United States, 1998-1999. He was an adviser to the New Zealand government in negotiations with Australia over continental shelf boundaries leading to an agreement in 2004, and was counsel for Suriname in its maritime boundary dispute with Guyana. He has also served on trade dispute settlement panels under the Canada-United States Free Trade Agreement, NAFTA and the WTO as well as on investment dispute tribunals. He has published widely on the law of the sea, including legal issues relating to the Arctic, as well as on international trade law issues. He is a former Editor-in-Chief of the *Canadian Yearbook of International Law* and a Fellow of the Royal Society of Canada.

*Donald McRae est professeur Hyman Soloway en droit des affaires et commercial de l'Université d'Ottawa. Il est également membre de la Commission de droit international des Nations Unies et membre associé de l'Institut de droit international. Il a été conseiller juridique pour le gouvernement canadien dans l'affaire de la délimitation de la frontière maritime de la région du golfe du Maine, il a également rempli ce rôle pour l'arbitrage entre le Canada et la France concernant la frontière maritime pour Saint-Pierre-et-Miquelon. Il a de plus été agent et conseiller pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'arbitrage concernant la frontière maritime avec la Nouvelle-Écosse. Il a été négociateur en chef pour le Canada pour la négociation du cas du saumon du pacifique avec les États-Unis en 1998-1999. Il a été conseiller pour le gouvernement de la Nouvelle-Zélande dans les négociations avec l'Australie en ce qui concerne les frontières du plateau continental, menant à un accord en 2004 et a été conseiller pour le Suriname pour son litige de frontière maritime avec la Guyane. Il a agi sur les comités de résolutions des litiges commerciaux résultant de l'Accord de libre-échange Canada et États-Unis, l'ALENA et l'OMC pour les litiges concernant l'investissement. Il a publié de nombreux ouvrages qui concernent le droit de la mer — incluant des questions de droit liées à l'Arctique — en plus d'écrire sur le droit international du commerce. Il est l'ancien éditeur en chef du *Canadian Yearbook of International Law* et membre de la Société royale du Canada.*

FACULTY OF LAW, UNIVERSITY OF OTTAWA CENTRE FOR ENVIRONMENTAL LAW AND GLOBAL SUSTAINABILITY

UNIVERSITY OF OTTAWA FELLOW OF THE ROYAL SOCIETY OF CANADA



RODNEY V. NORTHEY



Rod is a passionate and relentless advocate in his 23rd year of private practice in environmental law. Rod is leader of the Toronto Practice Group for environmental law at Fogler, Rubloff LLP and focuses on environmental approvals, hearings, and appeals. He has in-depth experience with virtually all approval regimes involving the environment – including land use; resource extraction; and transportation, energy, and water infrastructure. Rod approaches the approval process strategically, integrating multiple regimes, while identifying inconsistencies and anticipating conflicts.

As litigation counsel, Rod has been involved in more than 40 reported environmental law decisions before Ontario environmental and land use tribunals, and Federal and Ontario trial and appellate courts. His litigation experience includes multiple hearings involving environmental assessment, provincial plans, hydrogeology, hydrology, wetlands, endangered species, noise, air quality, human health, agriculture, conservation biology, and fisheries.

Outside his legal practice, Rod is chair of the Friends of the Greenbelt and Greenbelt Foundations and an Adjunct Faculty Member at Osgoode Hall Law School's Municipal Law LL.M. program, for its course on environmental protection.

Rod est le chef du Groupe de pratique torontois en droit de l'environnement chez Fogler, Rubloff LLP et se concentre sur les litiges environnementaux et les autorisations environnementales. Il a une expérience approfondie avec tout ce qui a trait avec ces dernières, incluant l'usage du territoire, l'extraction de ressources naturelles, le transport, l'énergie et les infrastructures hydrauliques. Rod utilise une approche stratégique du régime des autorisations, intégrant les différents régimes tout en identifiant ce qui n'est pas cohérent et en anticipant les conflits.

En tant que conseiller en litige, Rod a été impliqué dans 40 causes liés au droit de l'environnement devant les différentes cours de justice de l'Ontario. Son expérience dans le domaine inclut de nombreux litiges concernant les évaluations environnementales, les plans provinciaux, l'hydrologie, l'hydrogéologie, les zones humides, les espèces menacées, le bruit, la qualité de l'air, la santé humaine, l'agriculture, la conservation biologique et les pêches. En dehors de sa pratique juridique, Rod est le président de Friends of the Greenbelt et de Greenbelt Foundations. Il est également membre adjoint de la Faculté de droit de Osgoode Hall School pour la maîtrise en droit municipal, plus précisément pour le cours relié à la protection de l'environnement.

MARTIN OLSZYSKI



Martin Olszynski is an environmental lawyer and part-time professor at the University of Ottawa Faculty of Law. He holds bachelor degrees in science (2002) and law (2006) from the University of Saskatchewan and a master of laws degree (2011) from the University of California at Berkeley. He has published several articles in various law journals and is currently co-editor, with Professors Marie-Ann Bowden and Martin Phillipson, of the Journal of Environmental Law and Practice. His lunch workshop is partially based on his graduate thesis at Berkeley.

Martin Olszynski est avocat spécialisé en droit de l'environnement et professeur à temps partiel à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Il détient un baccalauréat en sciences (2002) et en droit (2006) de l'Université de Saskatchewan et une maîtrise en droit (2011) de l'Université de la Californie à Berkeley. Il a publié plusieurs articles dans diverses revues de droit et est présentement co-éditeur avec les professeurs Marie-Ann Bowden et Martin Phillipson du Journal of Environmental Law and Practice. Son atelier sera basé en partie sur sa thèse de Berkeley.

JONATHAN RAUSSEO



Jonathan Rausseo is the University of Ottawa's Campus Sustainability Manager. An alumnus of the University, Jonathan was the president of two environmental organizations on campus prior to becoming the University's first sustainability coordinator. Jonathan has worked with several groups on campus to improve the University of Ottawa's environmental performance. Under his watch and with the help of his office, the University of Ottawa has now been recognized as the second most sustainable university in Canada according to the UI World University rankings.

Jonathan Rausseo est le gestionnaire de développement durable du campus de l'Université d'Ottawa. Diplômé de cette université, Jonathan a été président de deux organisations environnementales avant de devenir le premier coordinateur de durabilité de l'Université. Il a travaillé avec plusieurs groupes sur le campus afin d'améliorer la performance environnementale de l'Université d'Ottawa. Sous sa direction et avec l'aide de son bureau, l'Université d'Ottawa a été reconnue comme étant la deuxième université la plus durable au Canada, selon le classement mondial universitaire de UI GreenMetric.

FOGLER, RUBINOFF LLP

JEAN PIETTE



Jean Piette has experience in both environmental law and the development of environmental policy. He is Chair of the environmental law team at Norton Rose and in 1972 became the first lawyer in Quebec to develop a practice devoted entirely to environmental law. He provides legal counsel and strategic advice on matters of Quebec, federal and international environmental law. He advises clients on environmental permit applications, environmental audits, environmental due diligence for business transactions and environmental compliance strategies. He also provides assistance to clients in the areas of mining law and of land use planning law. Mr. Piette represents clients in negotiations with environmental authorities, in environmental litigation before administrative and judicial tribunals and in private transactions involving environmental problems. He is a registered consultant in environmental law to the World Bank, which is headquartered in Washington, D.C., and in June 1999, he participated in the drafting of pesticide control legislation for Uzbekistan. Before joining the firm, Mr. Piette worked successively for the Environment Protection Services, the Ministry of Justice and the Ministry of Environment of Quebec.

Jean Piette possède une grande expertise sur le développement de politiques environnementales ainsi qu'en droit de l'environnement. Considéré comme le premier avocat québécois à avoir exclusivement exercé sa profession dans ce domaine en 1972, il est aujourd'hui responsable de l'équipe de droit de l'environnement chez Norton Rose. Il fournit des conseils juridiques et stratégiques sur des questions de droit de l'environnement au regard du droit québécois, du droit fédéral et du droit international. Il intervient pour conseiller des clients relativement à l'obtention de permis et d'autorisations environnementales, à des vérifications environnementales, à des vérifications diligentes dans le cadre d'opérations commerciales et à la conception de stratégies de conformité environnementale. Il s'occupe également de questions de droit minier et de droit de l'aménagement du territoire. M. Piette représente des clients dans le cadre de négociations avec les autorités chargées de la protection de l'environnement ou de litiges environnementaux devant des tribunaux administratifs et judiciaires ou de transactions privées soulevant des problèmes liés à l'environnement. Il est consultant accrédité en droit de l'environnement auprès de la Banque mondiale, dont le siège est situé à Washington, D.C., et a contribué, en juin 1999, à l'élaboration des lois de l'Ouzbékistan sur le contrôle des pesticides. Avant de se joindre au cabinet, M. Piette a travaillé successivement pour les Services de protection de l'environnement, le Ministère de la Justice et le Ministère de l'Environnement du Québec.

DEPARTMENT OF ECONOMICS, UNIVERSITY OF OTTAWA INSTITUTE OF THE ENVIRONMENT; SUSTAINABLE PROSPERITY

BRANDON SCHAUFLE



Brandon is the Research Director at Sustainable Prosperity. He has an undergraduate degree in economics from the University of Ottawa as well as an MA in economics and a PhD in agricultural and resource economics from the University of Alberta. He completed a Post-Doctoral Fellowship at the Richard Ivey School of Business at the University of Western Ontario and previously worked in corporate finance specializing in mid-market mergers and acquisitions. Brandon's research spans disciplinary boundaries, focusing on political economy, wetland conservation and agricultural policy. Brandon was raised in the city of Medicine Hat located in the Southeast corner of Alberta. He is also cross-appointed to the University of Ottawa's Department of Economics and Institute of the Environment.

Brandon est le directeur de la recherche à la Prospérité durable. Il détient un diplôme en économie de l'Université d'Ottawa auquel vient s'ajouter une maîtrise dans le même sujet et un doctorat en agriculture et ressources économiques de l'Université de l'Alberta. Il a reçu une bourse post-doctorale à la Richard Ivey School of Business de l'Université de Western Ontario. Il a travaillé auparavant sur les finances corporatives, se spécialisant dans les fusions de compagnies et les acquisitions. Le domaine de recherche de Brandon se concentre sur l'économie politique, la préservation des zones humides et le développement de politiques en agriculture. Ce chercheur a grandi à Medicine Hat, situé dans le sud-est de l'Alberta. Il travaille également pour le Département d'économie et l'Institut de l'Environnement de l'Université d'Ottawa.

LARA TESSARO



Lara Tessaro aims to hold governments accountable for decisions that threaten Canada's natural environment. Lara first joined Ecojustice as a staff lawyer in 2006, and for the next four years worked to promote marine conservation, species at risk and environmental assessment in Canada. In 2008, she initiated successful litigation to protect the critical habitat of British Columbia's resident killer whales. In 2009, she became the first Ecojustice lawyer to represent an appellant at the Supreme Court of Canada, in a case that ended the unlawfully narrow scoping of mining projects in federal environmental reviews. After two years as junior commission counsel with the Cohen Commission, Lara returned to Ecojustice in 2012. She is currently expanding her practice focus to include toxics regulation and environmental health. A graduate of the University of Toronto's Faculty of Law, Lara recently moved back to Toronto after spending most of the last decade on the West Coast. When not exploring Toronto's urban environment by foot or by bike, she can be found retrieving Giacomo's cat toys from under the couch.

Lara Tessaro a pour objectif de rendre le gouvernement responsable de ses décisions qui menacent l'environnement naturel du Canada. Elle s'est jointe à Ecojustice en tant qu'avocate en 2006, et, pour les quatre années subséquentes, a travaillé à promouvoir la protection marine, la protection des espèces en danger et de l'évaluation environnementale au Canada. En 2008, elle a mené un litige victorieux pour protéger l'habitat des orques en Colombie-Britannique. En 2009, elle est devenue l'avocate en chef d'Ecojustice et a présenté un appel devant la Cour suprême du Canada, dans une cause qui a mis fin à la pratique illégale de définir de façon limitée le périmètre des projets miniers pour les révisions environnementales fédérales. Après deux années en tant que conseillère junior dans la commission Cohen, Lara est retournée à Ecojustice en 2012. Elle est en train d'élargir sa pratique afin d'y inclure la réglementation des produits toxiques et la santé environnementale. En tant que diplômée de la Faculté de droit de l'Université de Toronto, Lara est récemment retournée dans sa ville universitaire après avoir passé la plupart de la dernière décennie sur la côte ouest. Quand elle n'est pas en train d'explorer l'environnement urbain de Toronto à pied ou en vélo, elle peut être trouvée en train de chercher les jouets de son chat Giacomo en dessous du sofa.

NORTON ROSE



SOPHIE THÉRIAULT

FACULTY OF LAW, UNIVERSITY OF OTTAWA



Sophie Thériault is a lawyer and associate professor at the University of Ottawa's Faculty of Law, Civil Law Section. Following the completion of her law degree at Laval University, she clerked for the Honourable Louis LeBel at the Supreme Court of Canada. She then accomplished a LL.D. at Laval University, for which she earned a scholarship from the Pierre Elliott Trudeau Foundation. Ms. Thériault's main fields of research and teaching are Indigenous peoples and the law, environmental law, and constitutional law. Her more recent research projects focus on Inuit peoples' food security and environmental justice, the duty to consult and accommodate Indigenous peoples in the context of extractive industries and the relationships between human rights and environmental degradation.

Sophie Thériault est avocate et professeure agrégée à la Faculté de droit, Section de droit civil, de l'Université d'Ottawa. La professeure Thériault détient un doctorat en droit de l'Université Laval, pour lequel elle a obtenu une bourse de la Fondation Trudeau. Elle a été clerk auprès de l'Honorable juge LeBel à la Cour suprême du Canada. Ses travaux de

recherche portent principalement sur les rapports entre les droits territoriaux des peuples autochtones et la sécurité alimentaire, sur l'obligation de consulter les peuples autochtones, en particulier dans le contexte de l'extraction des ressources naturelles, sur la justice environnementale et post-coloniale, ainsi que sur les liens entre la dégradation de l'environnement et les droits fondamentaux de la personne. Ses principaux champs d'enseignement sont le droit des peuples autochtones, le droit de l'environnement et le droit constitutionnel.

DAVID VANDERZWAAG

SCHULICH SCHOOL OF LAW, DALHOUSIE UNIVERSITY



Dr. David VanderZwaag holds the Canada Research Chair (Tier 1) in Ocean Law and Governance at Dalhousie University, Halifax, Canada. He teaches in the areas of international environmental law and law of the sea. He is the past Co-director of Dalhousie's interdisciplinary Marine Affairs Program (1986-1991) and the past Director of the Marine & Environmental Law Institute.

He is currently a member of the IUCN's World Commission on Environmental Law (CEL) and Co-chair of the CEL's Specialist Group on Oceans, Coasts & Coral Reefs. He is a Co-founder and Co-chair of the Australian-Canadian Oceans Research Network (ACORN) and has had extensive research and lecturing experience in South and Southeast Asia, the South Pacific, Europe, and the Caribbean. He is an elected member of the International Council of Environmental Law. Dr. VanderZwaag has authored over 100 papers in the marine and environmental law field. His educational background includes: PhD (1994, University of Wales, Cardiff), LL.M. (1982, Dalhousie Law School),

J.D. (1980, University of Arkansas Law School), M.Div. (1974, Princeton Theological Seminary), and B.A. (1971, Calvin College).

David VanderZwaag est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le droit de la mer (premier niveau) et la gestion des océans à l'Université Dalhousie, à Halifax, Canada. Il enseigne dans les domaines du droit environnemental international et du droit de la mer. Auparavant, il a été le co-directeur du Marine Affairs Program (1986-1991), un programme interdisciplinaire de Dalhousie, et a aussi été le directeur du Marine & Environmental Law Institute.

Actuellement, Dr. VanderZwaag est membre de la Commission du droit de l'environnement (CDE) de l'UICN, et est également titulaire de la co-chaire du Specialist Group de la CDE, dans le domaine des océans, côtes et récifs de corail. Il est co-fondateur et co-chaire de la Australian-Canadian Oceans Research Network (ACORN) et il possède une vaste expérience en recherche et en enseignement en Asie du sud et du sud-est, dans le sud du Pacifique, en Europe, et dans les Caraïbes. Il est un membre élu du Conseil International du Droit de l'Environnement. Dr. VanderZwaag a écrit plus de 100 dissertations dans le domaine du droit marin et environnemental. Son expérience académique comprend: un doctorat (1994, Université de Wales, à Cardiff), une maîtrise en droit (1982, Faculté de droit à l'Université de Dalhousie), un baccalauréat en droit (1980, Faculté de droit à l'Université d'Arkansas), une maîtrise en divinité (1974, Princeton Theological Seminary), et un baccalauréat en arts (1971, Calvin College).

JOSÉE WHITEDUCK

KITIGAN ZIBI ANISHINABEG FIRST NATION



Josée Whiteduck is an Algonquin of the Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation. She is a proud mother of seven children and fourteen grandchildren. Throughout her life she has been active in preserving Algonquin language, culture and traditions. After raising seven children, Josée successfully owned and operated an arts and crafts store for fifteen years. Once retired, she became increasingly involved within her community by dedicating her life work to the health and well being of Aboriginal people. As a well respected Elder within her community she currently works for the Wanaki Centre, a facility that treats Aboriginal people suffering from alcohol and substance abuse issues. Additionally, she is a supporter of environmental issues particularly through her work in conducting the water ceremony - a ceremony focused on protecting and preserving water. Grandmother Whiteduck is a fluent speaker of her language and is a strong advocate for First Nations culture and the protection of Mother Earth. Of special note, Elder Whiteduck's granddaughter, Lacey Whiteduck, is a second year law student and president of the Aboriginal Law Students' Association at the University of Ottawa.

Josée Whiteduck est Algonquienne de la première nation Kitigan Zibi Anishinabeg. Elle est fière d'être la mère de sept enfants et grande-mère de quatorze petits-enfants. Elle œuvre pour la préservation de la langue, culture, et tradition algonquienne. Après avoir vu grandir ses enfants, elle a été propriétaire d'un magasin d'arts et de produits artisanaux pendant quinze ans. Depuis sa retraite, elle s'est davantage impliquée en la santé et le bien-être des Premières Nations. En son rôle d'aînée respectée dans sa communauté, elle travaille avec le Centre Wanaki, un centre de traitement pour les Premières Nations et Inuits qui souffrent d'une dépendance à l'alcool et aux autres substances. Elle est aussi engagée en des enjeux environnementales: en effectuant la cérémonie de l'eau, elle vise à protéger et à préserver l'eau. Grande-mère Whiteduck parle couramment sa langue, et est une forte défenseuse de la culture des Premières Nations et la protection de la Terre-Mère.

NOTES



CAELS